

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 NOVEMBRE 2012 À 19:30 HEURES :

À la séance ordinaire tenue le 5 novembre 2012 à la salle municipale, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, André Tousignant, Stanley Boucher et Michèle Thériault sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Les conseillers Kevin Mackey et Michel Choquette sont absents.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance ordinaire à 19:30 heures.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte.

2.

2012-11-185 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

- 1. Ouverture**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal :**
 - 3.1 Séance ordinaire du 1^{er} octobre 2012
- 4. 1^{ère} période de questions
(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)**
- 5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions**

Aucune
- 6. Information au conseil et correspondance**

Dépôt de la liste de correspondances pour le mois d'octobre 2012
- 7. Rapports des comités**
 - 7.1 Finances – Subventions :
 - 7.1.1 Adoption des comptes à payer
 - 7.1.2 Dépôt du rapport financier au 31 octobre 2012
 - 7.1.3 Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité
 - 7.2 Autres comités :
 - 7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.
- 8. Affaires nouvelles**
 - 8.1 Résolutions à adopter :
 - 8.1.1 Vente d'un terrain à Maison Usinex Inc.
 - 8.1.2 Adoption du budget 2013 – Régie intermunicipale d'incendie de la Région d'East Angus
 - 8.1.3 Mandat pour l'étude d'un projet de développement industriel
 - 8.1.4 Offre de service du Groupe SM – mise aux normes du puits d'eau potable
 - 8.1.5 Travaux d'isolation et de rénovation à la salle du conseil
 - 8.1.6 Demande de feux de circulation au ministère des Transports
 - 8.1.7 Soutien financier – Place aux jeunes du Haut-Saint-François
 - 8.1.8 Gravier pour le chemin Laroche
 - 8.1.9 Contrat de service – détecteurs de gaz
 - 8.1.10 Formation – gestion des patinoires extérieures
 - 8.1.11 Semaine de la justice réparatrice 2012
 - 8.1.12 Location d'un camion 6 roues avec épandeur à abrasif

8.1.13 Plan d'action – raccords inversés dans les réseaux des eaux usées

8.1.14 Demande d'intervention Bell Canada – chemin Galipeau et rue Bernier

9. Adoption des règlements

Aucun

10. Avis de motion à donner –

Règlement no. 567 – Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

11. Varia affaire nouvelle

Aucun

12. 2ième période de questions

(Durée de 15 minutes et porte sur les sujets de l'ordre du jour)

13. Levée de la séance ordinaire

14. Prochaine séance ordinaire : Lundi le 3 décembre 2012 à 19 h 30

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 novembre 2012 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2012-11-186 ^{3.1} **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} OCTOBRE 2012 :**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2012 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

^{4.}
1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS : 19 H 34

(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)

Procédure à suivre pour poser une question

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Monsieur Christian Hardy: Dépose une lettre à l'effet qu'il est contre l'emplacement du dépôt à sable qui a été fait sur le terrain de la municipalité au bout de la rue Desruisseaux et demande un suivi de cette requête.

Madame Louise Roy: Mentionne un problème sur la page Web de la municipalité concernant l'accès au procès-verbal de septembre.

Madame Sylvie Boucher: Dépose un document concernant un effondrement d'un site minier semblable à celui d'Ascot Corner.

Monsieur Roger Pomerleau: Signale deux lumières défectueuses sur le chemin de la Rivière avant d'arriver chez lui.

Michel Donaldson : Concernant la raison pour laquelle sa soumission a été refusée même si elle était la plus basse et avec les informations des avocats à l'effet qu'il avait le droit de soumissionner même en étant le conjoint de la mairesse.

Monsieur Yvon Bilodeau : Mentionne qu'il avait déjà soulevé ce point.

Madame Pierrette Hardy: Demande si la cabane des jeunes, près de la piste cyclable, a été démantelée.

Madame Sylvie Boucher: Demande si la Municipalité peut intervenir auprès de la SQ au sujet des autos qui ne s'arrêtent pas lorsque les autobus scolaires sont immobilisés avec leurs clignotants.

FIN DE LA 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 05.

6.

DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste de la correspondance pour le mois d'octobre 2012.

7.1.1.

2012-11-187 COMPTES À PAYER :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du 31 octobre 2012 au montant de **114,245.20 \$** soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7.1.2

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER :

Le directeur général dépose l'état comparatif des activités de fonctionnement à des fins fiscales en date du 31 octobre 2012 avec une projection pour l'année 2012.

7.1.3

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ D'ASCOT CORNER POUR L'ANNÉE 2011 :

Chers concitoyens – concitoyennes,

Afin de répondre aux exigences de la Loi (art.955 du Code municipal) et surtout dans un désir de transparence, il me fait plaisir, en tant que mairesse de votre municipalité et au nom des membres de votre conseil municipal, de vous informer sur la situation financière de notre municipalité.

ÉTATS FINANCIERS 2011 :

	<u>Réalisations</u>	<u>Budget Officiel</u>
RECETTES:	3, 178, 567 \$	3, 185, 597 \$
DÉPENSES :	2, 814, 890 \$	2, 289, 360 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	363, 677 \$	896, 237 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES ET AFFECTATIONS :
MOINS :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	554, 497 \$	697, 703 \$
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	64, 071 \$	106, 855 \$
AMORTISSEMENT ET AUTRES :	-335, 495 \$	0 \$
FONDS RÉSERVÉS :	116, 131 \$	91, 679 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) À DES FINS FISCALES :-35, 527 \$		0 \$

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS :

Pour l'année se terminant le 31 décembre 2011, la firme de comptables agréés "**Samson, Bélair/Deloitte & Touche**" de Sherbrooke a vérifié la situation financière du fonds d'administration, du fonds des règlements d'emprunt, l'état de l'actif à long terme, la dette à long terme ainsi que les recettes et dépenses et du surplus de l'exercice clos à cette date. À leur avis les états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Municipalité.

DONNÉES SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 2012 EN COURS :

Selon l'estimation des résultats, nous prévoyons pour l'année en cours un surplus suite aux revenus supplémentaires des nouvelles résidences et des rénovations résidentielles :

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL :

La rémunération du maire est de 13, 762 \$ et l'allocation de dépenses est de 6, 881 \$.

La rémunération d'un(e) conseiller(ère) est de 4, 587 \$ et l'allocation de dépenses est de 2, 294 \$.

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25,000 \$ CONCLUS DEPUIS LE DERNIER RAPPORT DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ EN 2011 JUSQU'À AUJOURD'HUI :

Aquatech	54 932,95 \$
Avizo Experts-Conseils	29 449,70 \$
Construction DJL inc.	110 705,95 \$
Consultants S.M. inc., LES	30 260,88 \$
Desjardins Sécurité financière	31 364,60 \$
Enviro-Accès	26 273,92 \$
Excavation M. Toulouse inc.	61 644,41 \$
Excavation Ménard inc.	62 271,90 \$
Excavation Steve Leblanc enr.	63 086,12 \$
Groupe Ultima inc.	43 072,00 \$
Hydor-Sherbrooke	66 461,91 \$
M.R.C. Haut-Saint-François	209 084,19 \$
Ministre des finances	200 101,32 \$
Ministre du revenu du Québec	105 921,33 \$
Pavages St-François (2010)	42 753,45 \$
R.P. Verpaelst inc.	166 841,86 \$
Receveur général du Canada	42 423,93 \$
Régie intermunicipale municipale d'incendie	150 517,82 \$

Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux	123 166,30 \$
Samson Bélair Deloitte & Touche	29 979,73 \$
Sel Warwick (Québec) inc.	32 747,23 \$
Seprotect systems inc.	52 510,27 \$
Talon Sebeq inc.	102 720,10 \$
Transporteurs en vrac Sherbrooke	30 886,92 \$
Valoris	52 338,39 \$
TOTAL DES ACHATS :	1 955 823,80 \$

ORIENTATIONS GÉNÉRALES 2013 :

Le conseil et moi-même maintiendrons nos objectifs communs, être à l'écoute des besoins de la population, planifier le développement municipal de façon rationnelle structurée en respectant les moyens des citoyens.

Enfin, pour la quatrième année de notre mandat, notre priorité c'est de continuer les travaux de mise à niveau de nos rues et routes tel que le plan quinquennal et aussi de mettre en place les solutions nécessaires pour répondre à nos besoins en traitement des eaux usées.

Nous regardons la possibilité d'élaborer ou de modifier notre plan d'urbanisation pour les développements résidentiels et d'étudier la possibilité de développer l'aspect commercial et industriel léger.

De façon continue, faire le suivi auprès du ministère des Transports pour la sécurité routière de la route 112.

CONCLUSION :

En terminant, soyez assurés que les membres du conseil municipal, soit mesdames Diane Talbot, Michèle Thériault, messieurs André Tousignant, Stanley Boucher, Kevin Mackey, Michel Choquette à titre de conseiller (ère) et moi-même travaillerons au mieux-être de notre municipalité et de vous tous.

Nathalie Bresse
Mairesse

7.2

RAPPORT DES COMITÉS :

Madame la mairesse Nathalie Bresse :

- Suivi des dossiers à la MRC, budget 2013, règlement d'emprunt pour Valoris, projet de règlement pour les services de garde d'animaux et du programme défi 5/30 intermunicipal.

Madame Diane Talbot :

- Compte rendu du transport sur réservation et du transport en commun.

Monsieur André Tousignant :

- Suivi des rencontres du mois, colloque sur la sécurité civile, avec la SQ pour la vitesse sur le chemin Biron et info crime.

Monsieur Stanley Boucher :

- Suivi des rencontres du mois sur l'environnement, la bibliothèque, les loisirs et le Salon des artisans.

Madame Michèle Thériault :

- Compte rendu du prochain journal communautaire et des travaux de voirie.

Monsieur Kevin Mackey : Absent.

Monsieur Michel Choquette : Absent.

8.1.1

2012-11-188 VENTE DE TERRAIN À MAISON USINEX - (LUC MORIN) :

CONSIDÉRANT QU' en novembre 2011, le conseil de la municipalité d'Ascot Corner a adopté une résolution numéro 2011-11-226 donnant l'autorisation de vendre une partie du terrain au bout de la rue du Parc au prix de 19.50 \$ / mètre carré pour permettre au propriétaire du lot 1 384 904 de se construire et de se connecter au réseau d'aqueduc et d'égout de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE c'est l'entreprise Maison Usinex Inc. qui s'est portée acquéreur du lot 1 384 904 et qui désire acheter une partie du lot au bout de la rue du Parc à la condition énumérée dans la résolution numéro 2011-11-226;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte de vendre une partie du lot 4 076 181 (296.7 m²) à Maison Usinex Inc. au prix de 19.50 \$ / mètre carré pour un montant total de 5,785.65 \$ et que madame la mairesse Nathalie Bresse et monsieur Daniel St-Onge, directeur général sont autorisés à signer les documents nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.2

2012-11-189 ADOPTION DU BUDGET 2013 – RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE LA RÉGION D'EAST ANGUS :

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie de la Région d'East Angus a adopté leur budget d'opération pour l'année 2013;

CONSIDÉRANT QUE le budget équilibré avec un montant de 435,014 \$, de revenus et de dépenses représente une augmentation de 26,900. \$ soit 6.6% comparativement au budget de 2012, ce qui représente une quote part pour Ascot Corner de 163,528.13 \$ pour l'année 2013;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte le budget 2013 pour la Régie intermunicipale d'incendie de la Région d'East Angus pour un montant de 435,014 \$ et une quote part de 163,528.13 \$ pour la municipalité d'Ascot Corner.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.3

2012-11-190 MANDAT POUR FAIRE L'ETUDE D'UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL :

CONSIDÉRANT QUE nous aimerions faire une étude sur l'aménagement d'un parc industriel dans la municipalité;

CONSIDÉRANT QU' il est possible d'avoir une aide financière du CLD pour faire l'étude d'aménagement et de rentabilité d'un projet d'aménagement d'un parc industriel;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte que la demande d'aide financière au CLD soit faite pour la réalisation d'une étude d'aménagement d'un projet de parc industriel dans la municipalité. **QUE** madame la mairesse Nathalie Bresse et le directeur général monsieur Daniel St-Onge soient autorisés à signer les documents nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

2012-11-191 ^{8.1.4} **OFFRE DE SERVICE DES CONSULTANTS SM INC. – MISE AUX NORMES DU Puits D'EAU POTABLE :**

CONSIDÉRANT QUE la modification du règlement sur la qualité d'eau potable oblige la municipalité à se conformer à la concentration en arsenic qui a diminué de 25 microgrammes par litre à 10 microgrammes par litre;

CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire de faire une étude préliminaire afin de connaître la solution au traitement;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'offre de service des Consultants SM Inc. au montant de 11,500 \$ plus taxes afin de procéder à l'étude préliminaire tel que décrit dans le mandat de l'offre de service du 25 octobre 2012.

QU' une demande d'aide financière soit déposée au MAMROT au programme PIQM volet 1.4 et que monsieur Daniel St-Onge soit autorisé à signer les documents nécessaires.

La conseillère Michèle Thériault se retire du vote pour conflit d'intérêt.

Poste Budgétaire : 03-310-00-044

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2012-11-192 ^{8.1.5} **TRAVAUX D'ISOLATION ET DE RÉNOVATION A LA SALLE DU CONSEIL :**

CONSIDÉRANT QUE l'isolation au deuxième étage de l'hôtel de ville nécessite une amélioration :

CONSIDÉRANT QUE les travaux incluent :

- L'isolation à l'uréthane par un entrepreneur au coût de 3,500 \$;
- Les matériaux; 2x3, gypse, céramique, plâtrier, électricien, etc. ... 8,000 \$;
- Autres 1,500 \$;
- Taxes 1,950 \$;
- Tous les travaux sauf l'isolation seront effectués par notre employé.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte que les travaux d'isolation et de rénovation au deuxième étage de l'hôtel de ville soient faits pour un montant total de 15,000 \$.

Poste budgétaire : Fonds de roulement remboursable sur 5 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.6

2012-11-193 DEMANDE DE FEU DE CIRCULATION AU MINISTERE DES TRANSPORTS :

CONSIDÉRANT QUE présentement il est dangereux pour les résidents d'accéder et de sortir du secteur de la rue Boischatel;

CONSIDÉRANT QUE le problème de sécurité routière près du secteur de la rue Boischatel et de la route 112 sera amplifié dans le futur avec le projet d'une halte routière à l'endroit du Routier 2000 avec station d'essence, restauration rapide, service de douche et internet;

CONSIDÉRANT QUE l'installation d'un feu de circulation à l'intersection de la rue Boischatel et de la route 112 serait un moyen sécuritaire pour réduire les risques d'accidents à cet endroit;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte de faire la demande auprès du ministère des Transports pour l'installation d'un feu de circulation au coin de la rue Boischatel et de la route 112.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.7

2012-11-194 SOUTIEN FINANCIER PLACE AUX JEUNES :

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Place aux jeunes du Haut-Saint-François a pour mission de favoriser la migration, l'établissement et le maintien de jeunes âgés de 18 à 35 ans dans la MRC;

CONSIDÉRANT QUE la demande de soutien financier s'adresse à toutes les municipalités du Haut-Saint-François et **QUE** le calcul de la contribution est l'échelle de 20 \$ / 100 habitants, ce qui donne 560.60 \$ pour Ascot Corner;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner accepte de verser la contribution financière à Place aux jeunes du Haut-Saint-François pour un montant de 560.60 \$.

Poste budgétaire : 02-190-02-999

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.8

2012-11-195 GRAVIER POUR LE CHEMIN LAROCHELLE :

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires des lots contigus au chemin Larochelle ont fait la demande pour du gravier afin de réparer le chemin;

CONSIDÉRANT QUE ce chemin a été fermé à la circulation à la séance d'octobre 2012;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens n'ont pas le droit de faire eux même un certain entretien sur un chemin municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité

d'Ascot Corner accepte de faire un entretien de base sur le chemin Larochelle; 3 voyages de gravier.

2 votes contre – Nathalie Bresse et André Tousignant
3 votes pour – Michèle Thériault, Diane Talbot et Stanley Boucher

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.9

2012-11-196 CONTRAT DE SERVICE DETECTEURS DE GAZ :

CONSIDÉRANT QUE nous devons annuellement faire l'inspection et la certification de nos deux détecteurs de gaz; aux biodisques et le portatif;

CONSIDÉRANT QUE le fabricant Honeywell recommande l'inspection et la calibration aux six mois sur ce type d'appareil;

CONSIDÉRANT QUE une offre de service reçue de l'entreprise Technilab pour un contrat de trois ans comprenant deux (2) visites par année au coût annuel de 810.00 \$ plus taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'offre de service de l'entreprise Technilab pour un contrat de trois ans au montant de 810.00 \$ annuel plus taxes pour l'inspection, la calibration et la certification des deux détecteurs de gaz.

Poste budgétaire : 02-414-00-521

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.10

2012-11-197 FORMATION – GESTION DES PATINOIRES EXTERIEURES :

CONSIDÉRANT QU' il y a une formation disponible sur la gestion des patinoires extérieures à Sherbrooke le 23 novembre 2012;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte que Éric Bourget et Sylvain Lapointe assistent à la formation sur la gestion des patinoires, à Sherbrooke le 23 novembre 2012 au coût de 195.00 \$ chacun plus taxes. **QUE** les frais de déplacement leurs soient remboursés selon la politique.

Poste budgétaire : 02-130-00-454

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.11

2012-11-198 SEMAINE DE LA JUSTICE REPARATRICE 2012 :

CONSIDÉRANT QUE face au crime et au conflit, la justice réparatrice offre une philosophie et une approche qui voient en ces questions principalement un tort causé à des personnes et à des relations;

CONSIDÉRANT QUE les approches de la justice réparatrice s'efforcent de soutenir et d'encourager la participation volontaire des personnes touchées par un crime ou un conflit (victimes, délinquants, communauté) et la communication entre elles en vue de favoriser la responsabilisation, la réparation et un cheminement qui mènera à la compréhension, à des sentiments de satisfaction, à la guérison et à l'apaisement;

CONSIDÉRANT QUE le thème de la Semaine de la justice réparatrice, pour cette année, « Des besoins diversifiés, des interventions sur mesure » donne l'occasion d'en savoir davantage et d'éduquer sur la justice réparatrice ainsi que de la célébrer avec d'autres communautés partout au pays pendant la semaine;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner proclame la semaine du 18 au 25 novembre 2012, Semaine de la justice réparatrice.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.12

2012-11-199 LOCATION D'UN CAMION 6 ROUES AVEC ÉPANDEUR À ABRASIF :

CONSIDÉRANT QUE notre camion 6 roues a été remis et sera vendu;

CONSIDÉRANT QUE nous avons besoin d'un camion avec épandeur à abrasif et que l'organisme CGER a un camion 6 roues disponible en location pour 6 mois;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot accepte la location d'un camion 6 roues avec épandeur à abrasif de l'organisme CGER pour un montant d'environ 2,500 \$ / mois tout inclus sauf le carburant;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.13

2012-11-200 PLAN D'ACTION – RACCORDEMENTS INVERSES DANS LES RÉSEAUX DES EAUX USEES :

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Ascot Corner s'est engagée à élaborer un plan d'action pour l'élimination des raccordements inversés dans les réseaux de collecte des eaux usées municipales lors de la signature du protocole d'entente dans le cadre du programme du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIRM) pour les réfections des réseaux d'eau potable et d'égouts;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot adopte le plan d'action pour la recherche et l'élimination des raccordements inversés dans les réseaux de collecte des eaux usées de la municipalité d'Ascot Corner ainsi que le calendrier des réalisations. **QUE** le conseil présente ce plan d'action et ce calendrier au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.14

2012-11-201 DEMANDE D'INTERVENTION BELL CANADA – CHEMIN GALIPEAU ET RUE BERNIER :

CONSIDÉRANT QUE Bell Canada demande de faire des travaux sur le chemin Galipeau et la rue Bernier; pose de la fibre optique sur Toron Bell existant et d'un nouveau cabinet au poteau, et que ceux-ci ne contreviennent pas à nos règlements.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot accepte la demande d'intervention de Bell Canada tel que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

10.1

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 567 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX
(En vertu du CM article 445)**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller **André Tousignant** qu'il sera présenté pour adoption, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, un règlement numéro 567 pour déposer un code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

Selon l'article numéro 445 du Code municipal, il y aura dispense de lecture lors de l'adoption du règlement.

12.

**2^E PÉRIODE DE QUESTIONS 20 H 55
(Durée de 15 minutes sur les points de l'ordre du jour seulement)**

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Monsieur Pierre Dubreuil: Concernant la fermeture du chemin Larochelle, le règlement de la MRC sur la garde d'animaux et l'arsenic dans l'eau potable.

Monsieur Roger Pomerleau: Concernant les conflits d'intérêt.

Monsieur Louis Mazérol: Concernant la raison de la fermeture du chemin Larochelle, l'offre de service des Consultants SM, l'eau potable et le contrat de monsieur Michel Donaldson.

Madame Sylvie Boucher: Concernant l'endroit pour le développement industriel et l'augmentation du coût de la Régie des incendies.

FIN DE LA 2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS À 21 H 30.

13.

2012-11-202 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant **QUE** la séance ordinaire soit levée à 21 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE : Lundi 3 décembre 2012 à 19 h 30.